

De gauche à droite : Luc Bailly, Daniel Jezouin, Yves Biheul, Pierre-Yves Quénét.



L'Association des habitants dynamise le Braden

Malgré une météo capricieuse, la célèbre vigne du Braden a généré une récolte correcte pour l'Association des habitants du Braden. Les sections œnologie, couture et animation dynamisent quant à elles la vie locale.

● L'Association des habitants du Braden (AHB) fondée en 1981 a tenu, dimanche matin, son assemblée générale à l'espace associatif devant une soixantaine de ses 145 adhérents. La municipalité était

représentée par Margaux Philippe qui s'est jointe à l'assemblée en deuxième partie de réunion.

Contrairement à beaucoup d'associations, l'AHB n'est pas dirigée par un conseil d'administration avec bureau et président mais par un conseil collégial de douze membres gérant les quatre sections : la vigne, le groupe d'œnologie, le groupe de couture (Fil) et le comité d'animation.

Des vendanges correctes malgré la météo défavorable

Si la vigne au Braden a engendré quelques sourires lors de sa plantation, elle a acquis au fil des années à la fois du respect et une réputation faisant connaître Quimper au-delà de la Bretagne. Elle a reçu la visite de plusieurs centaines de visiteurs, des écoles et aussi lors de la journée du patrimoine. Quant à la récolte, elle a été soumise aux aléas climatiques.

Les vendanges 2025 générant quelque 650 litres ont été juste correctes.

Après avoir salué la mémoire de Rémy Ferrand décédé en début d'année 2025, ils ont tour à tour développé avec passion les multiples soins à apporter à la vigne jusqu'aux prochaines vendanges.

Actrice de la vie locale

Le club œnologique, comprenant 22 adhérents, a organisé six sorties dites « ciblées » en 2025. Le Fil accueille huit femmes autour du tricot et de la couture tous les quinze jours. Papotage et convivialité en sont les composantes. La branche animation, quant à elle, gère la Maison du Braden et les seize associations l'occupant périodiquement. Elle organise des sorties familiales, les puces du Braden, et participe à l'amélioration du cadre de vie, en travaillant en relation avec la mairie.